

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE BAIE-COMEAU TENUE LE LUNDI 21 FÉVRIER 2011, À 19 h 30, AU 19, AVENUE MARQUETTE, EN LA SALLE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL.

SONT PRÉSENTS :

MM.	Alain Larouche	Conseiller
	Richard Bélanger	Conseiller
Mme	Carole Deschênes	Conseillère
M.	André Veillette	Maire suppléant
Mmes	Léa Thibault	Conseillère
	Reina Savoie-Jourdain	Conseillère
M.	Régis Deschênes	Conseiller

SONT ABSENTES :

Mmes	Christine Brisson	Mairesse
	Denise Arsenault	Conseillère

SONT AUSSI PRÉSENTS :

M.	François Corriveau	Directeur général par intérim
Mme	Lorna Pineault	Greffière par intérim

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire suppléant, monsieur André Veillette, constatant quorum, ouvre la séance à 19 h 30.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Rés. 2011-26

Monsieur le conseiller Richard Bélanger propose, appuyé par madame la conseillère Carole Deschênes d'adopter l'ordre du jour de la présente séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 14 FÉVRIER 2011

Considérant qu'une copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du 14 février 2011, à 19 h 30, a été remise à chaque membre du conseil municipal au moins 24 heures avant cette séance, la greffière par intérim est dispensée d'en faire la lecture suivant la Loi sur les cités et villes.

Rés. 2011-27

Madame la conseillère Léa Thibault propose, appuyée par madame la conseillère Reina Savoie-Jourdain d'approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de Baie-Comeau tenue le 14 février 2011, à 19 h 30, au 19, avenue Marquette.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. PROJETS DE RÉSOLUTIONS ÉMANANT DES COMITÉS GÉNÉRAUX

4.1 Comité général du 24 janvier 2011

4.1.1 Compte rendu de la rencontre du comité consultatif d'urbanisme tenue le 19 janvier 2011

Rés. 2011-28 Pour faire suite au rapport du directeur de l'urbanisme portant le numéro URB2011-06, monsieur le conseiller Richard Bélanger propose, appuyé par madame la conseillère Léa Thibault d'accepter pour dépôt le compte rendu du comité consultatif d'urbanisme suite à la réunion de ce comité tenue le 19 janvier 2011.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.1.2 Disposition d'éléments d'actifs 2010

Rés. 2011-29 Pour faire suite au rapport du directeur des travaux publics et de l'environnement portant le numéro TP2011-02, monsieur le conseiller Richard Bélanger propose, appuyé par madame la conseillère Léa Thibault d'approuver la liste des dispositions d'actifs pour l'année 2010 déposée par le directeur dudit service.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.1.3 Rapport mensuel – Approbation d'une dépense de plus de 10 000 \$ et de moins de 100 000 \$ - Service des travaux publics et de l'environnement

Rés. 2011-30 Pour faire suite au rapport du directeur des travaux publics et de l'environnement portant le numéro TP2011-01, monsieur le conseiller Richard Bélanger propose, appuyé par madame la conseillère Léa Thibault d'accepter pour dépôt le rapport de dépenses de plus de 10 000 \$ et de moins de 100 000 \$ du Service des travaux publics et de l'environnement pour les mois d'octobre, novembre et décembre 2010.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.1.4 Liste de comptes 2010-50

Rés. 2011-31 Monsieur le conseiller Richard Bélanger propose, appuyé par madame la conseillère Léa Thibault d'approuver le paiement des comptes mentionnés sur la liste portant le numéro 2010-50 datée du 18 janvier 2011.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.1.5 Correspondance : Information au conseil

Rés. 2011-32 Monsieur le conseiller Richard Bélanger propose, appuyé par madame la conseillère Léa Thibault d'accepter pour dépôt la correspondance soumise lors du comité général du 24 janvier 2011.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.1.6 Rapport annuel des permis de construction du 1^{er} janvier au 31 décembre 2010

Rés. 2011-33 Pour faire suite au rapport du directeur de l'urbanisme portant le numéro URB2011-07, monsieur le conseiller Richard Bélanger propose, appuyé par madame la conseillère Léa Thibault d'accepter pour dépôt le rapport sur les permis de construction émis entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2010.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.1.7 Projet pilote – Transport aux aînés

Rés. 2011-34 Pour faire suite au rapport du directeur de l'urbanisme portant le numéro URB2011-08, monsieur le conseiller Richard Bélanger propose, appuyé par madame la conseillère Léa Thibault de débiter le projet pilote de transport aux

habitants des résidences pour personnes âgées, et ce, à compter du 14 mars 2011.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.2 Comité général du 14 février 2011

4.2.1 Poste contractuel d'agente de gestion – Service des arts et de la culture

Rés. 2011-35

Pour faire suite au rapport du directeur des ressources humaines portant le numéro PE2011-04, madame la conseillère Reina Savoie-Jourdain propose, appuyée par madame la conseillère Léa Thibault de procéder à l'embauche de madame Marie Amiot à titre d'agente de gestion contractuelle pour l'année 2011, et ce, selon les besoins du Service des arts et de la culture.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.2.2 Place aux jeunes – Édition 2011

Rés. 2011-36

Pour faire suite au rapport du directeur des ressources humaines portant le numéro PE2011-05, madame la conseillère Reina Savoie-Jourdain propose, appuyée par madame la conseillère Léa Thibault de participer au projet « Place aux jeunes », édition 2011, et ce, par une aide en biens et services estimée à 1 000 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.2.3 Boisé de la Pointe-Saint-Gilles – Programme de mise en valeur du milieu forestier – Volet II – Réfection de sentiers et débroussaillage

Rés. 2011-37

Pour faire suite au rapport du directeur des loisirs, sports et vie communautaire portant le numéro LO2011-04, madame la conseillère Reina Savoie-Jourdain propose, appuyée par madame la conseillère Léa Thibault que la Ville de Baie-Comeau accepte d'agir comme promotrice du projet de la corporation Les amis du boisé de la Pointe-Saint-Gilles, et ce, dans le cadre du programme de mise en valeur du milieu forestier, volet II, relativement à des travaux de réfection de sentiers et de débroussaillage.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.2.4 Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2010 à 2013

Attendu que la Ville de Baie-Comeau a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2010 à 2013;

Attendu que la Municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire;

Rés. 2011-38

En conséquence, madame la conseillère Reina Savoie-Jourdain propose, appuyée par madame la conseillère Léa Thibault que :

- La Municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
- La Municipalité s'engage à être seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires,

employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du Programme de la TECQ 2010 à 2013;

- La Municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire;
- La Municipalité s'engage à réaliser le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 112 \$ par habitant pour l'ensemble des quatre années du programme;
- La Municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.2.5 Rapport sur les indicateurs de gestion 2009

Rés. 2011-39

Pour faire suite au rapport de la directrice des finances et trésorière portant le numéro TR2011-01, madame la conseillère Reina Savoie-Jourdain propose, appuyée par madame la conseillère Léa Thibault d'accepter pour dépôt le rapport sur les indicateurs de gestion 2009 préparé par la trésorière.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.2.6 Radiation des créances – Année 2010

Rés. 2011-40

Pour faire suite au rapport de la directrice des finances et trésorière portant le numéro TR2011-02, madame la conseillère Reina Savoie-Jourdain propose, appuyée par madame la conseillère Léa Thibault d'accepter la liste de radiations des mauvaises créances au 31 décembre 2010.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.2.7 Liste de comptes 2010-51

Rés. 2011-41

Madame la conseillère Reina Savoie-Jourdain propose, appuyée par madame la conseillère Léa Thibault d'approuver le paiement des comptes mentionnés sur la liste portant le numéro 2010-51 datée du 26 janvier 2011.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.2.8 Rapport mensuel – Approbation d'une dépense de plus de 10 000 \$ et de moins de 100 000 \$ - Services publics, infrastructures et planification

Rés. 2011-42

Pour faire suite au rapport du directeur des services publics, infrastructures et planification portant le numéro SP2011-02, madame la conseillère Reina Savoie-Jourdain propose, appuyée par madame la conseillère Léa Thibault d'accepter pour dépôt le rapport de dépenses de plus de 10 000 \$ et de moins de 100 000 \$ des Services publics, infrastructures et planification pour le mois de janvier 2011.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.2.9 Procès-verbal de la rencontre du comité de toponymie tenue le 30 novembre 2010

Rés. 2011-43

Madame la conseillère Reina Savoie-Jourdain propose, appuyée par madame la conseillère Léa Thibault d'accepter pour dépôt le procès-verbal du comité de toponymie suite à la réunion de ce comité tenue le 30 novembre 2010.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.2.10 Modification de la résolution 2010-255 - Officialisation des noms de rues des lacs dans les secteurs de villégiature de la municipalité par la Commission de toponymie du Québec

Rés. 2011-44

Pour faire suite à la recommandation CT10-14 du comité de toponymie du 30 novembre 2010, madame la conseillère Reina Savoie-Jourdain propose, appuyée par madame la conseillère Léa Thibault de modifier la résolution 2010-255 à l'effet de retirer le nom du « chemin du lac Louise » et de changer l'appellation du chemin du Lac-Léonce pour « chemin des Lacs-à-Léonce », et ce, suite à la recommandation de la Commission de toponymie du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.2.11 Rapport mensuel – Approbation d'une dépense de plus de 10 000 \$ et de moins de 100 000 \$ - Service des travaux publics et de l'environnement

Rés. 2011-45

Pour faire suite au rapport du directeur des travaux publics et de l'environnement portant le numéro TP2011-01, madame la conseillère Reina Savoie-Jourdain propose, appuyée par madame la conseillère Léa Thibault d'accepter pour dépôt le rapport de dépenses de plus de 10 000 \$ et de moins de 100 000 \$ du Service des travaux publics et de l'environnement pour les mois d'octobre, novembre et décembre 2010.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.2.12 Correspondance : Information au conseil

Rés. 2011-46

Madame la conseillère Reina Savoie-Jourdain propose, appuyée par madame la conseillère Léa Thibault d'accepter pour dépôt la correspondance soumise lors du comité général du 14 février 2011.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.3 Comité général du 21 février 2011

4.3.1 Club de curling de Baie-Comeau – Remplacement de la surfaceuse

Rés. 2011-47

Pour faire suite au rapport du directeur des loisirs, sports et vie communautaire portant le numéro LO2011-03, madame la conseillère Carole Deschênes propose, appuyée par monsieur le conseiller Alain Larouche que le Club de curling de Baie-Comeau procède à l'achat d'une nouvelle surfaceuse dont le coût de remplacement est estimé à environ 15 000 \$. Pour ce faire, la Ville de Baie-Comeau consentira au Club un congé de loyer de 4,25 mois, équivalant à une subvention de 5 100 \$. Si le Club devait obtenir une subvention d'un autre organisme et qu'elle devait être supérieure à 5 000 \$, la Municipalité rectifierait alors son congé de loyer à la baisse afin d'en tenir compte. De plus, le nouvel équipement demeurera la propriété de la Municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.3.2 Politique à l'égard des personnes handicapées – Plan d'action 2011

Rés. 2011-48

Pour faire suite au rapport du directeur des loisirs, sports et vie communautaire portant le numéro LO2011-05, madame la conseillère Carole Deschênes propose, appuyée par monsieur le conseiller Alain Larouche d'entériner le plan d'action approuvé par l'Office des personnes handicapées du Québec, et ce, pour l'année 2010, et de nommer monsieur le conseiller Richard Bélanger pour assurer, avec le comité, le suivi dudit plan et participer à l'amélioration de la qualité de vie des personnes handicapées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.3.3 Championnat provincial « Course sur glace » 2011

Rés. 2011-49

Pour faire suite au rapport du directeur des loisirs, sports et vie communautaire portant le numéro LO2011-06, madame la conseillère Carole Deschênes propose, appuyée par monsieur le conseiller Alain Larouche que la Ville de Baie-Comeau accepte d'agir comme partenaire privilégié lors du Championnat provincial « Course sur glace » devant se tenir les 5 et 6 mars 2011, et ce, en accordant une aide financière de 1 500 \$ de même qu'une aide en biens et services de 1 200 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.3.4 Nomination d'un représentant de la Municipalité à la Société d'aménagement et d'exploitation des parcs

Rés. 2011-50

Pour faire suite au rapport du directeur des travaux publics et de l'environnement portant le numéro TP2011-05, madame la conseillère Carole Deschênes propose, appuyée par monsieur le conseiller Alain Larouche de nommer monsieur Ghislain Gauthier, à titre de représentant municipal au sein de la société d'aménagement et d'exploitation des parcs, et ce, en remplacement de monsieur Richard Fournier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.3.5 Appel d'offres 2011-02 – Financement par crédit-bail de deux camions ateliers

Rés. 2011-51

Pour faire suite au rapport TP2011-10 du directeur des travaux publics et de l'environnement, madame la conseillère Carole Deschênes propose, appuyée par monsieur le conseiller Alain Larouche d'accorder le financement de deux camions ateliers, suite à l'appel d'offres 2011-02, à la Banque HSBC Canada représentée par Crédit-bail SPAR inc., et ce, pour une mensualité de 6 097,27 \$ plus les taxes applicables sur une période de 60 mois.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.3.6 Appel d'offres 2011-03 – Acquisition de cinq camionnettes

Rés. 2011-52

Pour faire suite au rapport TP2011-09 du directeur des travaux publics et de l'environnement, madame la conseillère Carole Deschênes propose, appuyée par monsieur le conseiller Alain Larouche de procéder à l'acquisition de cinq camionnettes, suite à l'appel d'offres 2011-03, auprès du concessionnaire Carrefour Chevrolet, et ce, sur une période de 36 mois à raison d'une mensualité de 875,88 \$ l'unité plus les taxes applicables.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.3.7 Cession d'un droit de passage – Club Les Bolides de Ragueneau inc.

Rés. 2011-53

Pour faire suite au rapport du directeur de la protection incendie portant le numéro DSP2011-01, madame la conseillère Carole Deschênes propose, appuyée par monsieur le conseiller Alain Larouche d'autoriser le club Les Bolides de Ragueneau inc. à circuler et à entretenir le sentier de motoneiges dont une partie est située sur les propriétés de la Ville de Baie-Comeau, plus précisément dans le canton Manicouagan, bloc D. De plus, le Club devra fournir une preuve d'assurance avant la fin de novembre de chaque année, et ce, afin que le droit de passage soit valide. Le directeur de la protection incendie est également autorisé à signer l'entente relative à la cession de ce droit de passage.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.3.8 Paiement d'une allocation de dépenses

Rés. 2011-54

Madame la conseillère Carole Deschênes propose, appuyée par monsieur le conseiller Alain Larouche d'autoriser le paiement de l'allocation de dépenses de monsieur Denis Babin pour son déplacement au Nouveau-Brunswick relativement à l'inspection de construction de boîtes de camions et accessoires.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. CORRESPONDANCE, PÉTITIONS ET DÉROGATIONS MINEURES

5.1 Dérogations mineures

5.1.1 2832, rue Napoléon

Conformément à la procédure pour prise de décision sur une demande de dérogation mineure, le maire suppléant demande aux personnes présentes si elles ont des commentaires favorables ou défavorables concernant la demande de dérogation mineure visant la résidence du 2832, rue Napoléon.

Considérant la demande de dérogation mineure déposée par le propriétaire du bâtiment du 2832, rue Napoléon;

Considérant l'avis du comité consultatif d'urbanisme;

Rés. 2011-55

En conséquence, monsieur le conseiller Alain Larouche propose, appuyé par monsieur le conseiller Richard Bélanger d'accepter la demande de dérogation mineure permettant de régulariser l'implantation de la remise isolée en cour arrière de la résidence située au 2832, rue Napoléon. Ainsi, ladite remise possède une marge de recul latérale variant de 0,70 à 0,83 mètre, alors que la réglementation municipale prévoit une marge de recul minimale de 0,9 mètre pour ce type de bâtiment.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. AFFAIRES NOUVELLES

Aucun sujet n'est traité sous cette rubrique.

7. ADOPTION DE RÈGLEMENTS

**7.1 Règlement 2011-795 – Travaux d’immobilisations 2011 –
Emprunt de 1 100 000 \$**

Considérant que le conseil municipal désire procéder à des travaux d’immobilisations, d’entretien et de réparation des infrastructures et des bâtiments municipaux en 2011;

Considérant que la Municipalité désire investir un montant de 1 000 000 \$ plus les taxes, imprévus et frais de financement afin de maintenir la qualité de ses infrastructures et de ses bâtiments;

Considérant que la Municipalité désire se prévaloir du pouvoir prévu au deuxième alinéa de l’article 544 de la Loi sur les cités et villes;

Considérant que la Municipalité ne dispose pas des deniers nécessaires à même ses prévisions budgétaires pour défrayer le coût de ces travaux;

Considérant qu’avis de motion du présent règlement a été donné à une séance publique du conseil municipal tenue le 14 février 2011;

Rés. 2011-56

En conséquence, monsieur le conseiller Richard Bélanger propose, appuyé par madame la conseillère Carole Deschênes d’adopter le Règlement 2011-795 concernant les travaux d’immobilisations 2011 et décrétant un emprunt de 1 100 000 \$.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

8. AVIS DE MOTION

**8.1 Projet de règlement – Programme Rénovation Québec –
Emprunt de 300 000 \$**

Madame la conseillère Carole Deschênes donne avis de motion à l’effet que lors d’une prochaine séance, il sera soumis pour adoption au conseil un projet de règlement concernant le Programme Rénovation Québec et décrétant un emprunt de 300 000 \$.

**8.2 Projet de règlement concernant la tarification des services
dispensés par la Ville de Baie-Comeau**

Aucun avis de motion n’est déposé sous cette rubrique.

9. PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire suppléant invite les membres du conseil et les personnes présentes à poser des questions.

Monsieur Philippe Petit attire l’attention du conseil sur le fait que le côté impair du boulevard La Salle sur lequel il réside n’est pas déneigé et, qu’en conséquence, ses jeunes enfants ont de la difficulté à circuler de manière sécuritaire sur le boulevard.

Il ajoute qu’il n’existe aucune option pour traverser le boulevard en toute sécurité. C’est pourquoi il demande au conseil que la partie du boulevard située entre la Boulathèque et la Clinique vétérinaire soit déneigée.

Monsieur Jacques Dupuis souligne au conseil la problématique de la sécurité du boulevard. Il mentionne que depuis la nouvelle configuration de ce boulevard, de nombreux propriétaires éprouvent de la difficulté à accéder à leur entrée de façon sécuritaire.

Il demande à la Municipalité d'exercer des pressions auprès de la Sûreté du Québec afin qu'il y ait une surveillance policière accrue sur le boulevard.

Monsieur Gilles Lafontaine veut savoir où en est-on avec le dossier de l'usine de traitement des eaux potables. De plus, il fait part de ses inquiétudes quant à la présence de trihalométhanes dans l'eau potable de la Ville.

10. FERMETURE DE LA SÉANCE

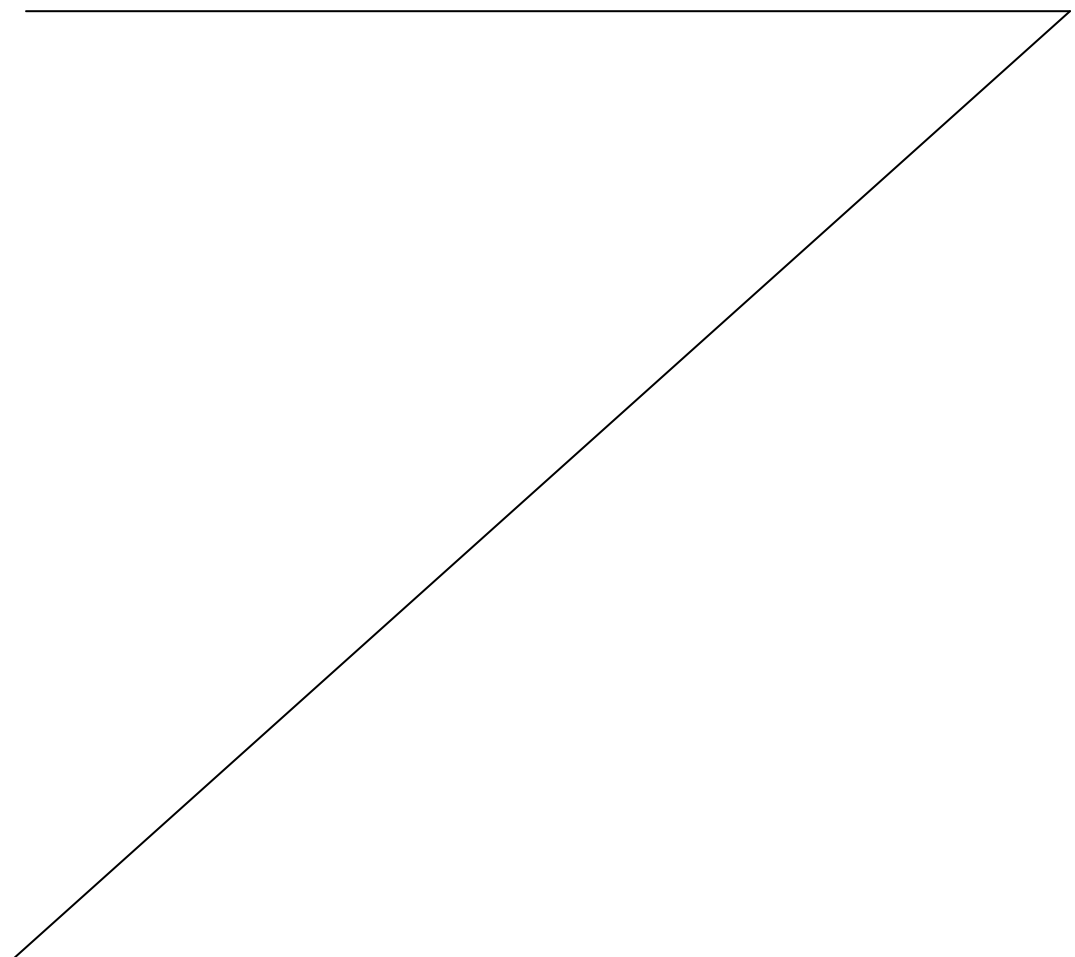
Rés. 2011-57

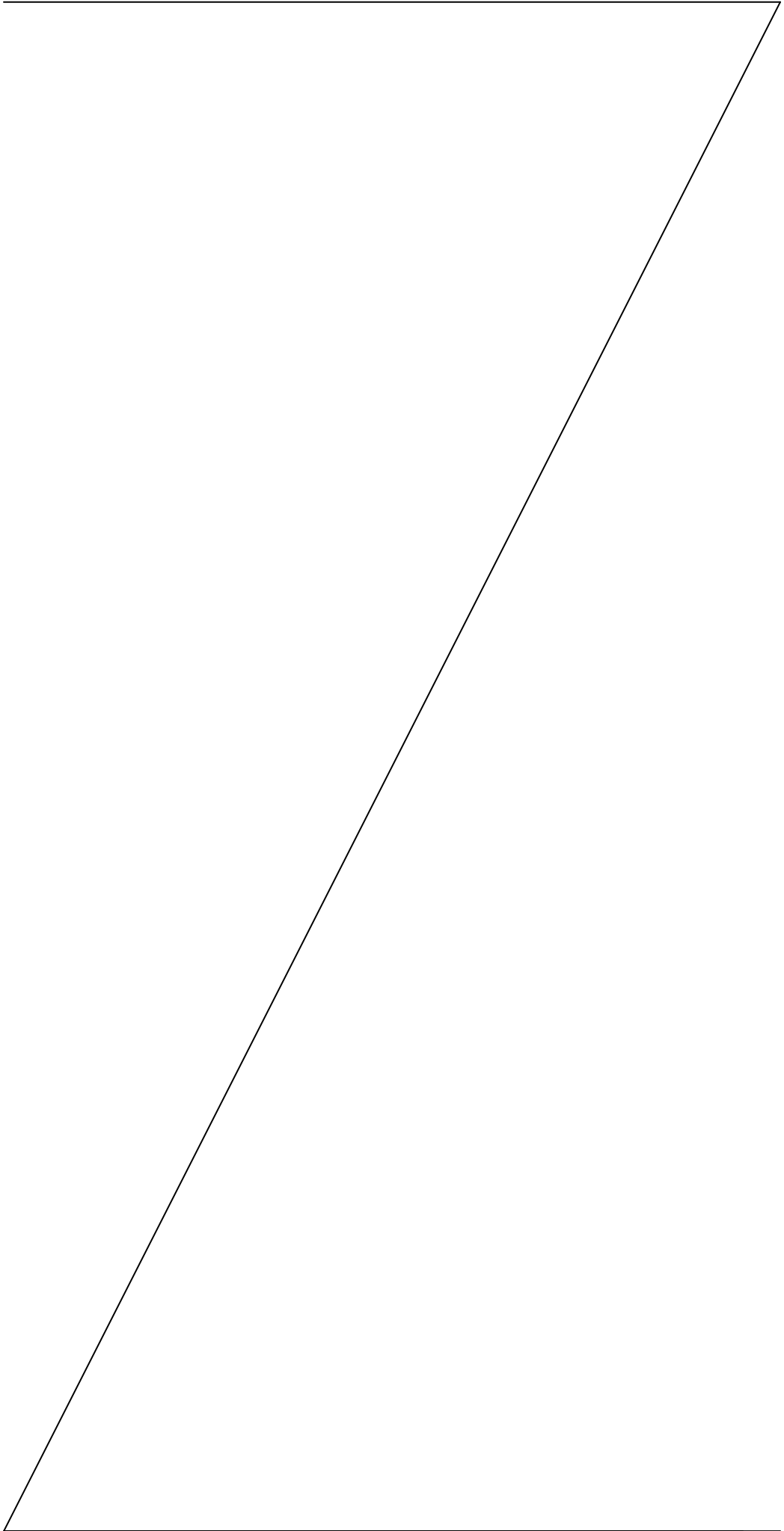
L'ordre du jour étant épuisé, monsieur le conseiller Alain Larouche propose, appuyé par madame la conseillère Carole Deschênes que la présente séance soit et est levée. Il est 20 h 10.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**ANDRÉ VEILLETTE,
MAIRE SUPPLÉANT**

**LORNA PINEAULT,
GREFFIÈRE PAR INTÉRIM**





6038